

تطلعات علم البيئة
التزام بيوتنا للتطور
كروايسكي بصحة
حساب مناء حمايتنا
الأهداف غير مناخية هدف
الهدف من خدماتنا
مع تدريس الطبيعة
الوسط تنفيذ اهدافنا
تخصيص استعدادك وروح
التنمية المستدامة

L'APPROCHE
ÉCO-RESPONSABLE
POUR LES ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
.....
Réponses pratiques
à des questions essentielles
.....

**L'APPROCHE
ÉCO-RESPONSABLE
POUR LES ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

.....
**Réponses pratiques
à des questions essentielles**
.....

Auteure
Zineb MECHIECHE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. QU'EST-CE QUE L' ÉCO-RESPONSABILITÉ ?	7
• Qu'est-ce qu'une empreinte écologique ?	8
• Comment calculer une empreinte écologique ?	9
• Qu'est-ce qu'une empreinte carbone ?	9
• Comment calculer une empreinte carbone ?	10
• Qu'est-ce que le cycle de vie d'un produit ou service ?	10
• La mise en place d'une démarche éco-responsable est-elle obligatoire ?	13
• Lien entre l'éco-responsable et les Objectifs de Développement Durable (ODD)	14
• Liens entre l'éco-responsabilité et les changements climatiques	15
II. METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE	17
• Comment intégrer graduellement des pratiques éco-responsables dans une organisation ?	19
• Comment guider une transition éco-responsable dans une organisation ?	19
• Intégration locale pour une démarche éco-responsable en Algérie	20
• Comment évaluer l'impact environnemental d'une OSC ?	22
III. QUELQUES PISTES POUR L'ATTÉNUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DES OSC :	25
1. L'empreinte écologique liée à la consommation de l'énergie :	26
1.a. La mobilité des membres de l'OSC	27
1.b. La consommation d'énergie dans les bureaux de l'OSC	29
2. La consommation alimentaire	31
3. La consommation du papier	35
4. La consommation de l'eau	38
5. Gestion des déchets	41

IV. D'AUTRES STRATÉGIES POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE :	45
1. La compensation carbone	46
2. L'achat responsable	47
3. Verdissage des bureaux de l'OSC	48
• Quelles sont les pratiques éco-responsable à adopter lors d'un événement	49
• Schéma simplifié pour une démarche éco-responsable des OSC	51
V. CONCLUSION	53
VI. ANNEXES	54
• Annexe 01	55
• Annexe 02	56
• Annexe 03	58
Liens utiles	59

GLOSSAIRE

- ACV** — Analyse de Cycle de Vie
 - AIE** — L'Agence Internationale de l'Énergie
 - AND** — Agence Nationale des Déchets
 - APRUE** — Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie
 - AR6** — Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies
 - BAD** — Banque Africaine de Développement
 - BUR1** — Rapport Biennal Universel 1
 - DMA** — Déchets Ménagers et Assimilés
 - FAO** — Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
 - GES** — Gaz à Effet de Serre
 - GIEC** — Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
 - IPPU** — Industrial Processes and Product Use (Processus Industriels et Utilisation des Produits)
 - ISO** — Organisation Internationale de Normalisation
 - ODD** — Objectifs de Développement Durable
 - OSC** — Organisation de la Société Civile
 - WWF** — World Wide Fund for Nature (Fonds Mondial pour la Nature)
-

INTRODUCTION

À l'époque actuelle, notre planète subit une perturbation sans précédent, mettant en péril l'équilibre de nos écosystèmes et l'intégrité de nos précieuses ressources.

Les effets du changement climatique, la perte de la biodiversité, ainsi que la pollution de l'air, des eaux et des sols sont devenus les principaux défis de notre époque.

Les signaux d'alarme sont clairs, et l'urgence environnementale est manifeste.

Nous sommes confrontés à un défi vital qui requiert des actions immédiates.

Les limites de notre planète sont mises à rude épreuve, et les accords internationaux fixent des objectifs ambitieux en matière de protection de l'environnement et de durabilité. Dans ce contexte, les organisations de la société civile jouent un rôle central dans la création d'un avenir plus équilibré, résilient et équitable pour tous et toutes.

Ce guide vise à offrir aux Organisations de la Société Civile (OSC) une feuille de route claire pour adopter une approche éco-responsable, en intégrant les principes du développement durable et en répondant aux exigences des conventions internationales.

Au cœur de cette démarche réside la conviction que la responsabilité environnementale est indissociable de la mission humanitaire, sociale ou culturelle poursuivie par ces organisations. L'adoption de pratiques éco-responsables ne se limite pas à la préservation de notre planète pour les générations futures. Elle renforce également la crédibilité, la durabilité et l'efficacité de ces acteurs clés de la société civile.

Dans votre rôle de militant.e.s des organisations de la société civile vous jouez un rôle essentiel en tant que modèles et influenceurs dans la société. En adoptant des pratiques éco-responsables, vous envoyez un message puissant à vos bénéficiaires, aux donateurs et au grand public, encourageant ainsi d'autres acteur.rice.s à suivre votre exemple en matière de responsabilité environnementale.

Le guide explore divers aspects de l'éco-responsabilité, du calcul de l'empreinte écologique à la mise en place d'une démarche éco-responsable, en passant par l'évaluation de l'impact environnemental d'une OSC et les pratiques éco-responsables à adopter lors d'événements. Il offre une feuille de route pratique pour intégrer progressivement des pratiques éco-responsables dans votre organisation, guider une transition éco-responsable, et mettre en œuvre des stratégies pour réduire son empreinte écologique.



QU'EST-CE QUE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ ?

L'éco-responsabilité, également connue sous le nom de responsabilité environnementale, se caractérise par la capacité des individus, des entreprises et des organisations à évaluer et à minimiser l'empreinte écologique de leurs actions, produits ou services. Elle englobe la mise en œuvre de pratiques durables visant à réduire les impacts environnementaux de nos activités au quotidien.

L'éco-responsabilité se déploie à diverses échelles, que ce soit au niveau individuel, collectif, institutionnel ou organisationnel. Elle se traduit par une série de comportements orientés vers le développement durable.

Qu'est-ce qu'une empreinte écologique ?

Chaque individu, par son mode de vie, laisse une empreinte sur la planète.

L'empreinte écologique mesure divers aspects de l'impact environnemental des activités humaines, en se concentrant sur six types principaux :

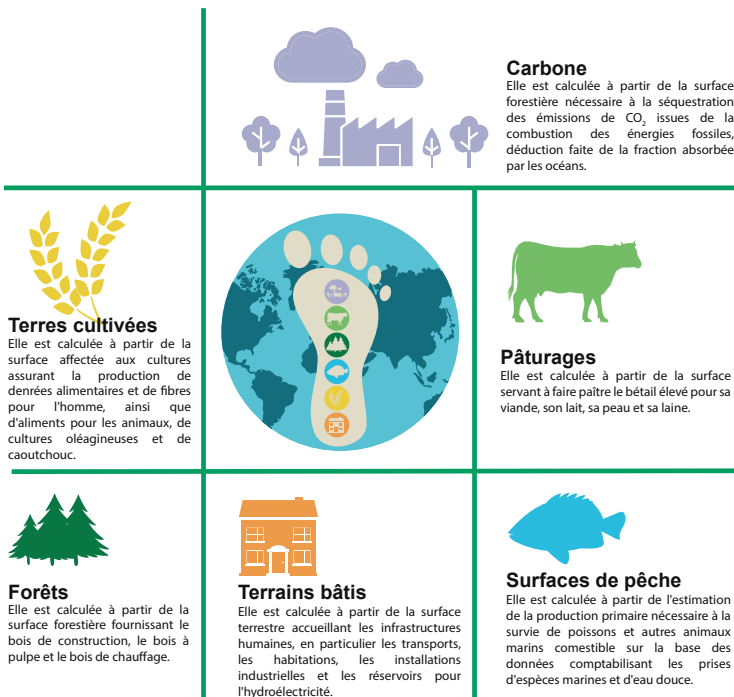


Figure 1 Les différentes composantes de l'empreinte écologique (Source WWF france)

En combinant ces six empreintes, vous obtenez une vision holistique de l'impact écologique global des activités humaines, permettant une évaluation plus complète de la durabilité environnementale.

Le calcul de l'empreinte écologique débute en évaluant la quantité de terres, d'eau ou d'espaces marins nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires, de logement, de mobilité, ainsi que pour les biens et services d'un individu dans une région spécifique. Cette estimation est influencée par la zone de résidence de la personne, étant donné que les écosystèmes varient dans leur capacité, également connue sous le nom de "biocapacité", à produire des matières biologiques et à absorber le CO₂.

Les résultats de l'empreinte écologique sont exprimés en termes de nombre de "planètes Terre" nécessaires pour répondre aux besoins de l'humanité si l'ensemble de la population adoptait le mode de vie évalué.

Le nombre de planètes Terre requis pour soutenir le mode de vie de l'ensemble de la population mondiale est estimé à 1,75 pour l'année 2022 (Earth Overshoot Day).

La composante de l'empreinte écologique qui connaît la croissance la plus rapide est l'empreinte carbone, représentant 50% de l'empreinte écologique globale de l'humanité.

Comment calculer une empreinte écologique ?

Vous pouvez utiliser la formule conventionnelle de calcul de l'empreinte écologique ou faire plus simple et passer par des calculateurs en ligne. Il existe divers calculateurs d'empreinte écologique en ligne, parmi lesquels celui du Global Footprint Network, qui est à l'origine des données mondiales. Optez pour un calculateur qui intègre les modes de vie de votre région de résidence, utilisant ainsi des moyennes pour les normes des bâtiments, la consommation d'appareils électroménagers, les services publics, etc.

Qu'est-ce qu'une empreinte carbone ?

L'empreinte carbone constitue un indicateur visant à évaluer l'impact environnemental d'une activité, en se focalisant notamment sur les émissions de gaz à effet de serre associées à cette activité. Cette mesure peut être appliquée à divers niveaux tels que celui d'une personne en fonction de son mode de vie, à des ménages, à une entreprise en lien avec ses activités, à un territoire donné, ou encore à des produits spécifiques. Cette approche permet de quantifier de manière plus précise la contribution de chacun de ces éléments aux émissions globales de gaz à effet de serre, favorisant ainsi une prise de conscience et des actions visant à réduire l'impact environnemental, notamment dans le contexte des OSC.

La majorité des activités humaines, que ce soit dans la fabrication d'objets ou la consommation de biens, génèrent un cycle de vie impliquant l'utilisation de ressources naturelles, principalement l'énergie. De la production à l'utilisation en passant par le transport et jusqu'à l'élimination, ces activités contribuent considérablement à la consommation d'énergie. Cette prise de conscience est cruciale pour comprendre les impacts environnementaux résultant des actions humaines et de la consommation de biens. Pour réduire ces impacts, les OSC peuvent débiter en adoptant des pratiques plus durables non seulement dans leurs activités quotidiennes mais aussi dans l'utilisation des produits résultant de ces activités.

Comment calculer une empreinte carbone ?

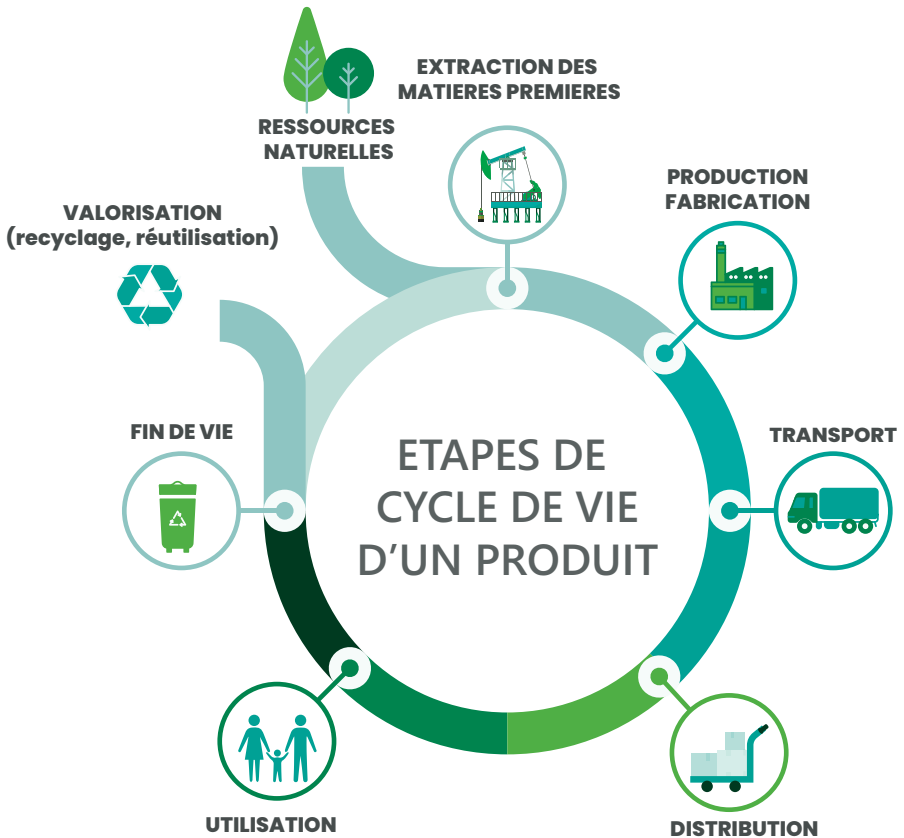
Bien que le calcul manuel de l'empreinte carbone soit possible en utilisant des formules spécifiques (voir annexe 03), l'utilisation d'un calculateur en ligne présente plusieurs avantages indéniables. Ces outils interactifs offrent une approche simplifiée et accessible, guidant les utilisateurs à travers les étapes du processus sans nécessiter une expertise approfondie. De plus, les calculateurs en ligne sont généralement mis à jour régulièrement avec les dernières données sur les émissions de carbone, assurant ainsi une précision basée sur des informations actualisées.

Calculer son empreinte carbone en ligne peut être plus facile que d'utiliser une formule de calcul manuelle pour plusieurs raisons. En effet, les calculateurs en ligne offrent une simplicité d'utilisation, utilisent des données pré-remplies pour faciliter les calculs, bénéficient de mises à jour automatiques pour rester actuels, prennent en compte une variété d'activités, et fournissent des informations éducatives pour sensibiliser les utilisateurs à la réduction de leur empreinte carbone.

Bien que les calculateurs en ligne offrent une facilité d'utilisation, il est important de reconnaître qu'ils sont basés sur des approximations et des moyennes. Pour des résultats plus précis, une analyse approfondie en utilisant des méthodes de calcul plus détaillées pourrait être nécessaire.

Qu'est-ce que le cycle de vie d'un produit ou service ?

Le cycle de vie d'un produit ou d'un service représente l'ensemble des étapes qu'il traverse depuis sa création jusqu'à sa fin de vie. Ces étapes comprennent la fabrication, l'utilisation et la fin de vie (recyclage, élimination, etc.). C'est une approche qui permet de comprendre l'impact environnemental global d'un produit en tenant compte de toutes ces phases de vie.



Le tableau ci-dessous révèle quelques impacts potentiels associés à chaque étape du cycle de vie d'un produit ou d'un service, mettant en évidence des conséquences environnementales telles que les émissions de gaz à effet de serre, la dégradation des écosystèmes, la consommation des ressources, et d'autres facteurs. Cette évaluation est essentielle pour une analyse précise des impacts environnementaux de l'OSC. Il est important de noter que les impacts varient en fonction de divers facteurs tels que la méthode de production, les matières premières, le lieu de fabrication, les modes de transport, l'utilisation, et les pratiques de fin de vie, jouant un rôle crucial dans la détermination de l'empreinte environnementale globale.

Extraction de matière première	Fabrication	Transport	Distribution	Utilisation	Fin de vie
<ul style="list-style-type: none"> • Émissions de GES ; • Dégradation des écosystèmes ; • Altération des paysages ; • Épuisement des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> • Émission de GES ; • Consommation des ressources (eau, énergie, ...) ; • Pollution de l'air, du sol et de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Émission de GES ; • Impact et nuisances sur la biodiversité et les écosystèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions de gaz à effet de serre; • Altération des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions de GES (consommation d'énergie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions de GES ; • Pollution des sols et des eaux ; • Impacts sur la biodiversité et les écosystèmes.

Étapes de cycle de vie

La mise en place d'une démarche éco-responsable est-elle obligatoire ?

Sur le plan éthique, il est impératif que toutes les personnes et les organisations se soucient de l'impact qu'elles ont sur leur environnement. Cependant, l'adoption d'une démarche éco-responsable n'est généralement pas obligatoire pour les OSC et relève d'une initiative volontaire. Cela peut toutefois dépendre des lois et règlements locaux, variables d'un pays à l'autre et en constante évolution. Les obligations en matière de durabilité peuvent également être influencées par le secteur d'activité spécifique de l'OSC.

Malgré l'absence d'une obligation légale formelle, de nombreuses OSC choisissent volontairement d'adopter des pratiques éco-responsables. Cette décision peut découler du désir de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes, d'améliorer leur réputation, de contribuer de manière positive à l'environnement et à la société, ou simplement d'aligner leurs pratiques sur leur mission et d'anticiper les évolutions réglementaires.

Dans certains secteurs ou régions, des normes telles que l'ISO 26000, définissant les lignes directrices pour la responsabilité sociétale des organisations, ainsi que des attentes spécifiques en matière de durabilité, peuvent être présentes. Il est donc conseillé aux OSC de s'informer sur les exigences légales et sectorielles, ainsi que sur les meilleures pratiques en matière de durabilité propres à leur contexte. Même en l'absence d'obligations légales, l'adoption de pratiques éco-responsables peut renforcer la crédibilité et l'impact positif des OSC.



Lien entre l'Éco-responsabilité et les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ou Sustainable Development Goals (SDGs) en anglais, établis par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030, sont un ensemble de 17 objectifs qui visent à résoudre des problèmes mondiaux. Il existe un lien intéressant entre les ODD et l'écoresponsabilité, car plusieurs des objectifs sont directement liés à la durabilité environnementale. Voici quelques exemples de liens spécifiques entre les ODD et l'éco-responsabilité :

<p>ODD 6 : Eau propre et assainissement</p>	<p>La réalisation de cet ODD implique une gestion durable de l'eau, des déchets, et des pratiques d'assainissement appropriées. Cela contribue à réduire les maladies liées à l'eau, à préserver les écosystèmes aquatiques, et à diminuer l'empreinte écologique en limitant la pollution de l'eau et en préservant les ressources naturelles.</p>
<p>ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable</p>	<p>La promotion des sources d'énergie durable et la transition vers des énergies renouvelables contribuent à la réduction de l'empreinte carbone et à la préservation de l'environnement.</p>
<p>ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure</p>	<p>Construire une infrastructure résiliente, promouvoir l'innovation et favoriser une industrialisation durable : en alignant ces objectifs avec la réduction de l'empreinte écologique, on encourage le déploiement de technologies respectueuses de l'environnement et la mise en place d'infrastructures durables. En intégrant des pratiques industrielles et d'innovation respectueuses de l'environnement, on contribue à atténuer l'impact écologique global tout en stimulant le progrès économique.</p>
<p>ODD 11 : Villes et communautés durables</p>	<p>L'empreinte écologique met en avant l'importance de planifier et de développer les zones urbaines de manière écologiquement responsable. L'ODD 11 vise à rendre les villes inclusives, résilientes et durables. En intégrant des pratiques d'urbanisme respectueuses de l'environnement, la réalisation de cet objectif contribue à la réduction de l'empreinte écologique urbaine.</p>

ODD 12 : Consommation et production responsables	L'encouragement des pratiques de consommation durable et la production responsable est au cœur de l'écoresponsabilité.
ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques	L'écoresponsabilité vise à atténuer les impacts négatifs sur le climat en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement.
ODD 14 et ODD 15 : Vie aquatique et Vie terrestre	La protection des écosystèmes aquatiques et terrestres fait partie intégrante de l'écoresponsabilité.
ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	La collaboration entre les entreprises, les gouvernements et la société civile est essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable, y compris ceux liés à l'écoresponsabilité.

En intégrant des principes d'écoresponsabilité dans les activités et les stratégies, les organisations contribuent à la réalisation des ODD, soutenant ainsi des objectifs mondiaux cruciaux pour un avenir durable et équitable.

Liens entre l'éco-responsabilité et les changements climatiques

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) définit les changements climatiques comme **des altérations du climat attribuées à l'activité humaine, influant sur la composition de l'atmosphère mondiale et s'ajoutant à la variabilité naturelle du climat observée au fil du temps**. Cette définition souligne le rôle significatif des activités humaines dans les changements climatiques. Cette influence humaine sur la planète est si marquée qu'elle a conduit à l'émergence de l'Anthropocène, une nouvelle ère géologique. Dans l'Anthropocène, les humains sont devenus la principale force de changement sur Terre, surpassant même les forces géophysiques.

En conséquence, le changement climatique génère une série d'impacts dévastateurs. La fonte des glaciers, par exemple, contribue à l'élévation du niveau de la mer, menaçant les régions côtières. Les canicules deviennent plus fréquentes et intenses, mettant en danger la santé humaine et la biodiversité. Les incendies de forêt, amplifiés par des conditions plus sèches et chaudes, dévastent les écosystèmes. D'autres phénomènes climatiques extrêmes, tels que les tempêtes et les inondations, deviennent plus fréquents, affectant la vie quotidienne et les infrastructures.

L'évolution rapide du climat témoigne des conséquences graves de nos activités sur la planète, soulignant la nécessité pressante d'atténuer ces émissions et de s'adapter aux changements inévitables.

Face à ces enjeux, l'éco-responsabilité revêt une importance cruciale, et les OSC ont un rôle essentiel à jouer dans la diffusion d'informations et la sensibilisation. Adopter des pratiques éco-responsables implique la mise en place de comportements visant à minimiser l'empreinte environnementale des activités quotidiennes. En intégrant des choix « éco-responsables » dans vos modes de vie, vos pratiques de consommation, et votre gestion des ressources, vous contribuez de manière significative à atténuer les impacts des activités humaines sur le climat et à promouvoir un avenir plus durable. Les OSC, en particulier, jouent un rôle crucial dans la sensibilisation aux enjeux climatiques, éduquant et mobilisant la société pour favoriser une transition collective vers des pratiques plus durables. Ainsi, l'écoresponsabilité devient une démarche nécessaire pour lutter contre le changement climatique.



METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

Comment intégrer graduellement des pratiques éco-responsables dans une organisation ?

L'adoption de pratiques éco-responsables au sein d'une organisation nécessite du temps et une approche réfléchie pour les rendre plus respectueuses de l'environnement.

Il est essentiel de noter que, quel que soit le stade de transition, un bon point de départ consiste souvent à viser des **victoires faciles et réalisables**. Que l'organisation soit déjà bien avancée dans son engagement en faveur de pratiques éco-responsables ou qu'elle commence tout juste à s'y investir, la clé réside dans la prise de décisions éclairées et la définition d'objectifs concrets. Ces premières victoires non seulement renforcent la confiance et l'engagement au sein de l'équipe, mais posent également les bases d'un processus continu d'amélioration et de durabilité.

Voici quelques aspects à considérer dans ce processus :

1. Taille et Structure de l'Organisation	Les grandes organisations avec des structures complexes peuvent nécessiter plus de temps pour implémenter des changements à l'échelle. Les petites structures peuvent souvent s'adapter plus rapidement.
2. Niveau d'Engagement	Plus l'engagement de la direction et du personnel est élevé, plus la mise en œuvre peut être rapide. Un fort soutien organisationnel peut accélérer le processus.
3. Ressources Disponibles	Les ressources financières, humaines et technologiques consacrées à la mise en œuvre de pratiques éco-responsables jouent un rôle majeur. Un budget et des ressources adéquates facilitent la transition.
4. Complexité des Activités	Les organisations avec des activités complexes ou dépendantes de ressources spécifiques peuvent nécessiter des ajustements plus minutieux, prolongeant potentiellement la durée de mise en œuvre d'une stratégie de transition durable.
5. État Initial de Durabilité	Les organisations déjà engagées dans des pratiques durables peuvent avoir une transition plus rapide, tandis que celles qui partent de zéro peuvent nécessiter davantage de temps pour instaurer une culture de durabilité.
6. Processus de Planification	Une planification approfondie, y compris des étapes telles que l'évaluation des besoins, la définition des objectifs, et l'identification des ressources nécessaires, peut contribuer à accélérer le processus de mise en œuvre.

Comment guider une transition éco-responsable dans une organisation ?

L'introduction d'une démarche éco-responsable implique des ajustements dans les modes opératoires, c'est pourquoi cette approche doit être alignée sur les procédures actuelles du programme ou de la mission de l'OSC. Il est crucial de consacrer une phase de réflexion stratégique comprenant des éléments tels qu'un diagnostic interne, l'identification des problématiques environnementales spécifiques au sein du programme ou de la mission de l'OSC, et la reconnaissance des outils et méthodologies déjà en place. Cette étape est essentielle pour définir clairement le champ d'action optimal, détailler les modifications attendues dans l'organisation, les processus, les compétences nécessaires, la gestion, les outils, ainsi que la mobilisation des équipes.

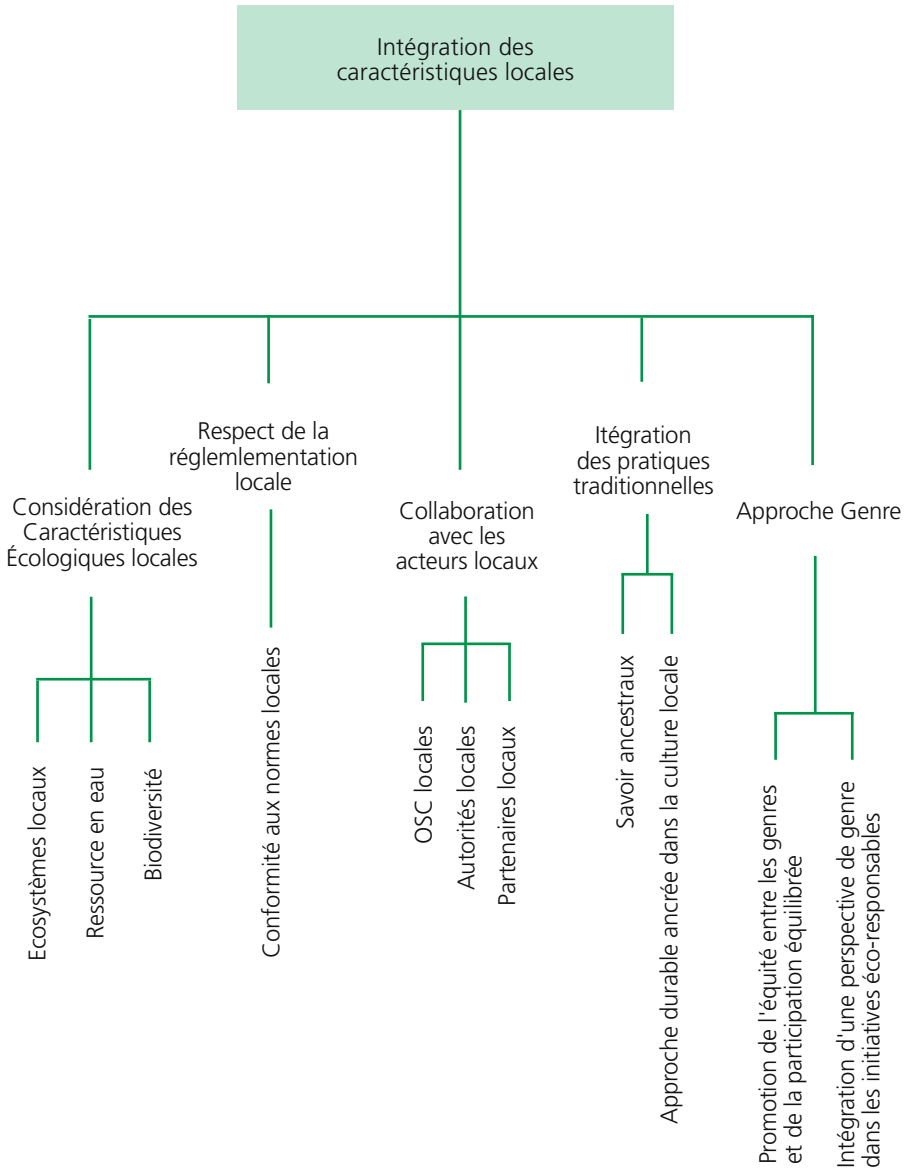
Voici quelques méthodes d'accompagnement du changement qui peuvent être appliquées lors de la mise en place d'une démarche éco-responsable au sein des OSC ou d'autres entités tout en gardant à l'esprit que chaque organisation est unique, donc la combinaison de ces méthodes peut être adaptée en fonction de la culture, de la taille et des caractéristiques spécifiques de l'OSC ou de toute autre entité:

1. Communication Transparente	Assurez-vous de communiquer de manière transparente sur les raisons du changement, les avantages attendus, et les étapes prévues. Impliquez les membres de l'organisation dans le processus de prise de décision.
2. Formation et Sensibilisation	Offrez des formations environnementales ainsi que des ateliers sur les pratiques éco-responsables et sensibilisez le personnel aux enjeux environnementaux. Un personnel informé est plus enclin à soutenir les changements.
3. Leadership Engagé	L'OSC doit montrer l'exemple en adoptant activement les nouvelles pratiques et en exprimant un engagement visible envers la durabilité. Le leadership engagé peut motiver les membres de l'organisation.
4. Établissement d'Objectifs Clairs	Définissez des objectifs clairs en matière d'écoresponsabilité, avec des jalons spécifiques. Cela aide à évaluer les progrès et à maintenir l'élan du changement (voir tableau; exemple : mise en place de la méthode SMART en annexes).

5. Établissement d'une charte éco-responsable	Rédigez une charte éco-responsable détaillée qui énonce les engagements spécifiques de l'OSC envers la durabilité environnementale.
6. Implication du personnel	Impliquez activement le personnel dans le processus de changement. Encouragez la participation, sollicitez des feedbacks et intégrez les idées des membres de l'organisation.
7. Récompenses et Reconnaissance	Valorisez et reconnaissez les efforts des membres de l'organisation qui contribuent de manière significative à la démarche éco-responsable. Cela renforce la motivation. Mobilisez « les champion.nes du changement » au sein de l'organisation. Ces personnes peuvent inspirer et motiver leurs pairs.
8. Gestion des Résistances	Identifiez et gérez les résistances au changement de manière proactive. Comprenez les préoccupations, fournissez des informations supplémentaires si nécessaire, et travaillez à atténuer les inquiétudes.
9. Création de Groupes de travail	Formez des groupes de travail dédiés à la mise en place de pratiques éco-responsables. La collaboration et la diversité des perspectives peuvent enrichir le processus.
10. Mesure et Évaluation Continue	Mettez en place des mécanismes de mesure et d'évaluation pour suivre les progrès. Cela permet d'ajuster les approches en fonction des résultats et d'apporter des améliorations continues.

Intégration locale pour une démarche éco-responsable en Algérie

La mise en place d'une démarche éco-responsable au sein des OSC en Algérie requiert une approche holistique qui intègre pleinement les spécificités locales. Le mind-map ci-dessous explore les différentes dimensions de cette intégration locale, allant des caractéristiques écologiques distinctives du pays à la conformité aux réglementations locales.



Comment évaluer l'impact environnemental d'une OSC ?

La gestion écologique des bureaux et des événements nécessite une étape préliminaire essentielle : **le diagnostic**.

Cela implique l'identification des pratiques actuelles, bonnes ou mauvaises, et de leurs impacts environnementaux. Bien que de nombreuses OSC aient adopté des pratiques vertueuses, peu ont une vision complète de leurs actions et de leurs impacts.

Élaborer un plan d'action pour la gestion écologique exige une compréhension approfondie des pratiques, des processus et du fonctionnement qui influent directement sur l'empreinte écologique. Cela nécessite un diagnostic organisationnel précis, en tenant compte des critères liés à la mission et aux activités spécifiques de l'organisation.

Réaliser un diagnostic environnemental peut sembler complexe, mais il peut être effectué en interne en adaptant la méthodologie aux objectifs spécifiques (SMART).

L'objectif initial du diagnostic est de dresser un portrait global des pratiques, ce qui peut être accompli de manière qualitative. Les pratiques recensées peuvent ensuite faire l'objet d'une analyse basée sur des facteurs d'impact environnemental tels que la conservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, les émissions de gaz à effet de serre, etc.

Pour réduire l'impact environnemental, il est essentiel de commencer par évaluer la consommation d'énergie, la production de déchets actuels, ainsi que les modes de consommation et d'approvisionnement. Cela établit une base à partir de laquelle des objectifs d'amélioration peuvent être fixés et mesurés. Le diagnostic initial offre une vue d'ensemble, identifie les besoins et aide à prioriser les actions futures. Vous pouvez initier votre diagnostic en ciblant les principales sources de consommation et de production de déchets sur lesquelles des actions peuvent être entreprises. Ces sources comprennent :

- **Mobilité des membres**
- **Consommation alimentaire**
- **Consommation d'eau**
- **Consommation d'énergie (gaz, électricité)**
- **Consommation de papier**
- **Les achats**
- **Gestion des déchets**

Ces sources ne sont pas exhaustives, et vous pouvez définir d'autres domaines ou éliminer certains en fonction des spécificités de votre organisation.

Pour une meilleure visibilité de votre performance environnementale, vous pouvez, par exemple, utiliser une matrice d'analyse des impacts environnementaux. Avant de remplir la matrice, vous devez détailler les critères d'analyse pris en compte, tels que les fréquences des déplacements, les quantités de produits achetés, etc., pour évaluer l'impact, tout en clarifiant les catégories permettant de distinguer les scores attribués. L'évolution des résultats témoignera de vos efforts constants pour adopter des pratiques plus responsables, ainsi que de votre contribution à générer des effets environnementaux neutres, voire positifs dans certains cas.

Exemple d'une matrice d'analyse des impacts environnementaux

Domaine clé d'impacts / Activité	Impacts sur l'environnement					
	Changements climatiques	Perte de la Biodiversité	Perturbation des écosystèmes	Epuisement des ressources	Pollution eau et sols	Qualité de l'air
Mobilité des membres						
Consommation alimentaire						
Consommation d'eau						
Consommation d'énergie (Gaz, électricité)						
Consommation de papier						
Les achats						
Gestion des déchets						

Pour compléter la matrice d'analyse des impacts, nous suggérons l'utilisation de symboles « + » pour les impacts positifs et « - » pour les impacts négatifs. De plus, nous proposons une échelle d'importance des impacts avec des valeurs allant de -1 à -3 pour les impacts négatifs et de +1 à +3 pour les impacts positifs. En cas d'absence d'impact, l'indication « 0 » sera utilisée. Les critères d'évaluation sont les suivants :

-3 : Impact négatif significatif
-2 : Impact négatif modéré
-1 : Impact négatif faible

+3 : Impact positif significatif
+2 : Impact positif modéré
+1 : Impact positif faible

0 : Pas d'information ou pas d'impact significatif

Il est parfaitement envisageable de présenter simultanément des impacts négatifs et positifs, la plupart du temps orientés vers le négatif, en fonction de la contribution de vos modes de consommation. Par exemple, votre engagement dans des actions telles que le reboisement et la compensation carbone peut influencer la nature de ces impacts. Dans cette optique, l'utilisation de symboles + et - dans les scores attribués offre une distinction claire du type d'impact.

Dans le cadre de l'évaluation de l'impact environnemental d'une OSC, il est impératif de définir des **indicateurs clés de performance (KPI)** spécifiques à divers domaines opérationnels. Ces KPI environnementaux fournissent des métriques précieuses pour évaluer et surveiller les efforts de l'OSC en matière de durabilité.

- En ce qui concerne **la mobilité**, les KPI pourraient inclure la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements, évitées grâce à des pratiques de mobilité durable.
- Pour la **consommation alimentaire**, les KPI pourraient évaluer la proportion de repas servis qui respectent des critères de durabilité.
- En ce qui concerne **la consommation d'eau et d'électricité**, les KPI pourraient se concentrer sur la réduction des volumes utilisés, tandis que pour la consommation de papier, l'objectif pourrait être de minimiser la quantité de papier utilisée, mesurée en poids ou en pourcentage de réduction.
- Les KPI liés aux **achats** pourraient inclure la proportion d'achats responsables par rapport aux achats totaux, tandis que pour **la gestion des déchets**, les KPI pourraient viser à accroître le taux de recyclage et à réduire la quantité de déchets envoyés en décharge.

Ces KPI fournissent une base solide pour évaluer les performances environnementales de l'OSC dans des domaines clés et orientent les actions vers des résultats positifs.

L'évaluation de l'impact environnemental de l'OSC doit s'étendre au-delà de ses opérations internes pour inclure le cycle de vie complet des produits et services acquis, rendant ainsi l'évaluation plus précise. Cette approche implique l'analyse des différentes phases de vie des produits ou services, offrant une perspective holistique. Considérer l'ensemble du cycle de vie permet d'identifier les étapes les plus critiques en termes d'impacts environnementaux, orientant ainsi vers des décisions plus éclairées et contribuant à une gestion plus durable des ressources.

Les pistes de réflexion que nous allons explorer dans la suite peuvent vous guider dans l'établissement du diagnostic.



QUELQUES PISTES POUR L'ATTÉNUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DES OSC

Comme l'empreinte carbone représente plus de la moitié des composantes de l'empreinte écologique, nous allons lui accorder une attention particulière. Toutefois, il est essentiel de reconnaître que les autres types d'empreinte écologique ne doivent pas être négligés, car ils jouent également un rôle significatif. Chacun de ces aspects reflète la pression exercée sur les ressources naturelles et les écosystèmes.

1. L'empreinte écologique liée à la consommation de l'énergie

La surconsommation d'énergie exerce un impact significatif sur l'environnement, contribuant aux changements climatiques, à la pollution, à l'épuisement des ressources naturelles et à la perturbation des écosystèmes. Les sources d'énergie conventionnelles, en particulier les combustibles fossiles, libèrent des gaz à effet de serre, intensifiant le réchauffement climatique. Les centrales thermiques, en fonctionnement, entraînent une pollution des sols, des eaux, et ont des impacts néfastes sur la biodiversité, notamment marine pour celles utilisant la vapeur d'eau ou le cycle combiné (gaz-vapeur). Les polluants atmosphériques issus de la combustion conduisent à des pluies acides nuisibles aux écosystèmes. Face à cette réalité, il devient impératif de mettre en place des solutions énergétiques responsables pour atténuer ces effets néfastes.

La hausse de la consommation d'énergie accentue la pression sur les ressources naturelles, intensifiant les défis liés aux émissions de gaz à effet de serre et aux impacts environnementaux de la production d'énergie. Ainsi, il est crucial de mettre en œuvre des solutions énergétiques responsables pour atténuer ces effets néfastes.

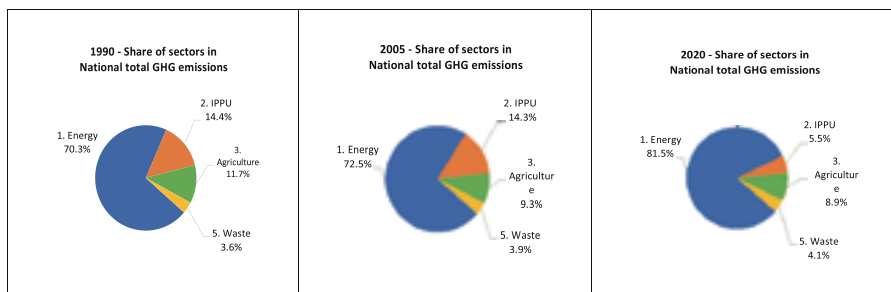


Figure 2 : Évolution de la contribution des secteurs aux émissions brutes de GES en Algérie (Source : BUR1 Algérie 2023)

En 2019, les bâtiments ont émis environ 12 gigatonnes de dioxyde de carbone, représentant 21% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En Algérie, les maisons et les bâtiments commerciaux ont contribué à 43% de la consommation d'énergie totale du pays. En 2021, la consommation finale d'énergie en Algérie a augmenté de 8% après une baisse de 8,6% en 2020, selon l'Agence de Presse Algérienne (APS).

Le secteur du transport, incluant les voitures et les avions, a émis une quantité significative de CO₂, représentant 23% des émissions mondiales en 2019. Ces émissions ont fortement augmenté depuis 1990, en particulier à cause des avions, ayant un impact majeur sur les émissions liées aux déplacements (GIEC, AR6, 2022 ; AIE, 2022).

Bien que la production d'énergie renouvelable contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, cette transition n'est pas sans effets environnementaux. La fabrication, l'installation et la maintenance des technologies renouvelables nécessitent des ressources et génèrent des déchets, soulignant la nécessité continue d'explorer des solutions énergétiques toujours plus durables.

Afin de réduire leur empreinte carbone, il est crucial pour les OSC de comprendre les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre liées à leurs opérations et activités. Dans la suite, nous vous présentons des suggestions visant à atténuer la consommation d'énergie liée à la mobilité et à la consommation d'énergie.

1.a. La mobilité des membres de l'OSC

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples de bonnes pratiques en matière de mobilité que vous avez la possibilité d'ajuster et d'enrichir pour correspondre aux besoins spécifiques de votre OSC.

Catégorie	Mesures
Diagnostic général	<ul style="list-style-type: none"> Effectuez une évaluation globale en examinant les habitudes de déplacement des membres de l'OSC, en analysant les modes de transport prédominants ainsi que la fréquence de leurs déplacements. Réalisez un diagnostic complet de la flotte de véhicules pour identifier les domaines nécessitant des améliorations.
Sensibilisation à la mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> Informez et sensibilisez les membres de l'OSC sur les avantages de la mobilité durable.

Encouragement du covoiturage	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisez les initiatives de covoiturage parmi les membres de l'organisation afin de réduire le nombre de véhicules sur la route.
Promotion des transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragez l'utilisation des transports en commun, particulièrement pour les longues distances, en établissant des partenariats ou en offrant des incitations.
Véhicules hybrides ou électriques	<ul style="list-style-type: none"> • Investissez dans une flotte de véhicules respectueuse de l'environnement en introduisant des véhicules hybrides ou électriques lorsque cela est possible.
Formation à l'écoconduite	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisez le personnel à l'écoconduite pour réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre.
Optimisation des déplacements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettez en place des politiques visant à optimiser les déplacements professionnels, en privilégiant les visioconférences lorsque possible. • Promouvez l'utilisation des visioconférences pour les échanges avec les partenaires, bureaux régionaux/nationaux/locaux, et favorisez la participation à des formations en ligne.
Utilisation de carburants alternatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Explorez la possibilité d'utiliser des carburants plus écologiques tels que le GPLc pour réduire l'impact environnemental.
Privilégier la location des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> • Optez pour la location plutôt que l'achat, surtout si la fréquence d'utilisation des véhicules est faible.
Promotion du vélo et des déplacements actifs	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragez les modes de transport actifs en aménageant des infrastructures adéquates telles que des supports à vélo (dès lors que l'utilisation de ces derniers est garantie en termes de sécurité).
Entretien régulier des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez un entretien régulier de la flotte de véhicules pour optimiser leur efficacité énergétique.
Télétravail et flexibilité des horaires	<ul style="list-style-type: none"> • Généralisez le télétravail et flexibilisez les horaires présentiels dans les bureaux pour réduire les déplacements.
Subvention des transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Subventionnez des titres de transports en commun pour le personnel, soit comme avantage social.
Suivi et ajustement des politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Établissez un suivi régulier des initiatives, ajustez les politiques en conséquence et communiquez sur les progrès réalisés.

1.b. La consommation d'énergie dans les bureaux de l'OSC

La sobriété énergétique se positionne comme le principal levier de réduction de la consommation d'énergie. Au lieu de simplement rechercher des sources alternatives, elle préconise une approche plus réfléchie et efficiente dans l'utilisation des ressources énergétiques. En intégrant des comportements éco-responsables, en optimisant les processus énergivores et en promouvant une utilisation plus raisonnée des ressources, la sobriété énergétique offre une solution tangible pour réduire notre empreinte énergétique. Cette démarche, en plus de contribuer à la préservation de l'environnement, se révèle économiquement viable en diminuant les coûts associés à une consommation excessive d'énergie.

Dans cette optique, le tableau ci-dessous présente des exemples concrets de bonnes pratiques en matière de consommation énergétique générale, pouvant être ajustées et enrichies pour répondre spécifiquement aux besoins de votre OSC.

Catégorie	Mesures
Évaluation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Établissez une connaissance approfondie de la consommation énergétique annuelle et des coûts associés de l'organisation (factures d'électricité et du gaz). Autant que possible, réalisez une évaluation énergétique de vos locaux de bureau.
Sensibilisation à l'économie de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Mettez en place des programmes de sensibilisation pour encourager des comportements écoénergétiques au quotidien.
Renforcement de l'isolation	<ul style="list-style-type: none"> Réduisez la déperdition de chaleur ou de froid en améliorant l'efficacité énergétique des fenêtres, en calfeutrant par exemple les fenêtres et en mettant en place des rideaux. Installez des boudins aux bas des portes mal isolées. Remplacez, quand c'est possible, les anciennes portes et fenêtres.
Gestion des équipements Informatiques	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisez le personnel aux pratiques énergétiques responsables, en mettant particulièrement l'accent sur le débranchement des appareils non utilisés. Éteignez les ordinateurs et les périphériques électroniques en fin de journée, les mettant en mode veille ou économie d'énergie lors des périodes d'inactivité. Rationalisez l'utilisation des imprimantes en faveur d'imprimantes collectives. Investissez dans des appareils informatiques écoénergétiques, tels que des ordinateurs portables à faible consommation d'énergie.

<p>Éclairage écoénergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisez des systèmes d'éclairage écoénergétiques, tels que les ampoules LED et les ampoules de catégorie A++. • Installez un détecteur de présence ou de mouvement dans les couloirs et les escaliers afin d'augmenter les économies d'énergie.
<p>Gestion thermique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustez la température du chauffage à 19 pour économiser 7% de la consommation de chauffage. • Favorisez le port de vêtements chauds plutôt que l'augmentation de la température de chauffage. • Réglez les radiateurs en fonction de la température extérieure. • Équipez les radiateurs de robinets thermostatiques. • Assurez un entretien régulier des systèmes de chauffage et de climatisation. • Remplacez les appareils de chauffage et de climatisation défectueux ou peu performants. • Recommandez généralement de régler la climatisation à une température d'environ 24-26 degrés Celsius en été pour un équilibre entre le confort et l'efficacité énergétique. • Suggérez une différence de température de 5 à 8 degrés Celsius entre l'intérieur et l'extérieur pour éviter une surconsommation d'énergie. • Soulignez que les climatiseurs modernes sont souvent équipés de la fonction « économie d'énergie», ajustant automatiquement la température pour minimiser la consommation d'énergie. • Pendant la nuit, lorsque les températures extérieures sont plus fraîches, recommandez d'éteindre la climatisation et d'ouvrir les fenêtres pour profiter de la ventilation naturelle.
<p>Consommation alternative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Installez un chauffe-eau solaire. • Alimentez-vous via des panneaux solaires pour promouvoir une consommation plus durable.
<p>Approvisionnement responsable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionnez uniquement les produits réellement nécessaires au fonctionnement de l'organisme. • Favorisez l'achat de produits locaux tout au long du cycle de vie des équipements et matériels.
<p>Suivi et ajustement des politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissez un suivi régulier des initiatives, ajuster les politiques en conséquence et communiquer sur les progrès réalisés.

IMPORTANT

Le secteur numérique, est un gisement important de consommation de l'électricité pour les OSC. Le parc informatique, comprenant ordinateurs, imprimantes et smartphones, il est responsable d'environ 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les projections du Shift Project suggèrent que cette empreinte pourrait quadrupler d'ici 2025, atteignant 16% du total mondial, avec une augmentation annuelle d'environ 9%. Les data centers, les réseaux et les équipements des consommateurs. rices contribuent chacun à ces émissions. (Shift Project ; Greent IT, 2019).

2. La consommation alimentaire

Les enjeux mondiaux liés à l'alimentation mettent en lumière l'importance critique des sols, qui servent de base à plus de 95% de la production alimentaire mondiale. Toutefois, ces sols subissent actuellement une pression croissante en raison de pratiques agricoles non durables, de la surexploitation des ressources naturelles et de la croissance démographique. La dégradation des sols constitue un problème majeur, avec déjà un tiers des sols mondiaux dégradés, et les projections indiquent une perte potentielle de 10% de la production agricole d'ici à 2050 en raison de l'érosion des sols (FAO, 2022).

Cette problématique est étroitement liée aux systèmes alimentaires mondiaux, responsables de 23 à 42% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), selon le GIEC (AR6 ; 2022). La conversion de forêts en terres agricoles et le pâturage contribuent significativement à la perte de couvert forestier à l'échelle mondiale, avec une déforestation en Afrique atteignant un taux environ deux fois supérieur à la moyenne mondiale (FAO, 2021 ; BAD, 2022).

Au-delà de ces implications, la dégradation des sols libère déjà d'importantes quantités de carbone dans l'atmosphère, avec près de 78 gigatonnes relâchées, équivalentes à la masse de 10 000 porte-avions américains en pleine charge (FAO, 2022). Les pratiques agricoles non durables, telles que l'agriculture intensive et le surpâturage, contribuent à la destruction des écosystèmes et à la perte de terres arables par l'érosion. Simultanément, l'utilisation excessive d'engrais et de pesticides génère une pollution des sols et des cours d'eau, affectant des millions d'hectares et contribuant à des émissions accumulées de GES, en particulier de protoxyde d'azote (N₂O).

En 2020, le secteur agricole a contribué de manière significative aux émissions nationales de protoxyde d'azote, représentant 81,3% du total, selon le Rapport Biennal Universel 1 (BUR1) de l'Algérie, conformément aux données du GIEC de 2023.

La production alimentaire, qui nécessite une quantité significative d'énergie, s'accompagne de la monoculture et de la standardisation des cultures, entraînant la perte de diversité génétique des espèces cultivées. Ces pratiques intensives menacent également la biodiversité, notamment par la disparition des pollinisateurs essentiels à la reproduction des plantes. Enfin, l'élevage, en particulier de ruminants, et les rizières contribuent à la production de méthane (CH₄). Selon les données du Rapport Biennal Universel 1 de l'Algérie en 2023, les émissions de méthane dans le secteur agricole du pays s'élèvent à 29,1%, comme indiqué par le GIEC.

Face à ces réalités, l'adoption de pratiques éco-responsables devient impérative pour atténuer ces impacts et bâtir un avenir plus durable.

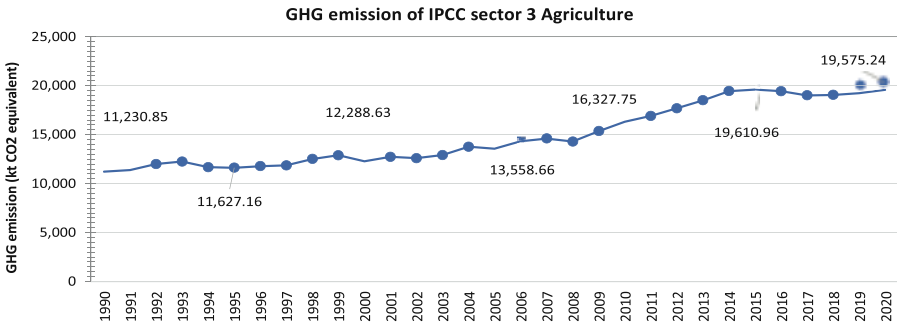


Figure 3 : Contribution du secteur de l'Agriculture aux émissions totales des GES en Algérie (Source BUR1 Algérie 2023)

IMPORTANT

Lorsque nous examinons les gaz à effet de serre (GES), notre première pensée se tourne souvent vers le dioxyde de carbone (CO₂). Bien que le CO₂ soit le GES le plus abondant dans l'atmosphère, représentant plus de 50% des émissions (Climat.be), il ne constitue qu'une partie du tableau. En réalité, il existe des GES beaucoup plus puissants. Parmi eux, on trouve le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (NO), l'ozone (O₃), ainsi que d'autres gaz industriels tels que les gaz fluorés (CFC, HCFC, HFC, PFC, etc.), l'hexafluorure de soufre (SF₆), et le trifluorure d'azote (NF₃). Le tableau ci-dessous offre un résumé de l'origine de chaque GES et de son pouvoir de réchauffement global.

Tableau 2 : Part des gaz dans les émissions en 2020 de GES en Algérie (Source : BUR1 Algérie 2023)

Gaz à effet de serre	Pouvoir de réchauffement global	Contribution à l'effet de serre	Origines
Le dioxyde de carbone (CO ₂)	1	Plus de 50% de l'effet de serre actuel	<ul style="list-style-type: none"> Le dioxyde de carbone est créé par la décomposition naturelle de matières animales ou végétales, mais est absorbé par les plantes au cours du processus de photosynthèse (transformation de CO₂ et d'eau en sucres sous l'effet de la lumière solaire). <p>Est créé en grandes quantités suite aux activités humaines, principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> La production d'énergie par la combustion de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel). La déforestation, surtout dans les régions tropicales, pour la conversion des forêts en terres agricoles. Des processus industriels comme la production de ciment et de chaux. Certaines activités dans la pétrochimie et la sidérurgie.
Le méthane (CH ₄)	28	Environ 20 % de l'effet de serre actuel	<ul style="list-style-type: none"> Un peu plus de la moitié des émissions totales de méthane est provoquée par les activités humaines. L'agriculture (rizières, fermentation dans l'intestin des ruminants, utilisation de fumier et de lisier). Le traitement des déchets ménagers (versages, compostage). L'exploitation, la distribution et la consommation de gaz naturel (fuites, gaz insuffisamment ou non brûlé).
Le protoxyde d'azote (N ₂ O)	265	environ 6% de l'effet de serre actuel.	<p>Les émissions de ce gaz à effet de serre suite aux activités humaines proviennent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'agriculture (utilisation d'engrais contenant de l'azote), L'industrie chimique (ex. production d'acide de salpêtre), La combustion de combustibles fossiles pour le chauffage domestique et les transports.

L'ozone (O ₃)	—	—	<p>Présent naturellement dans la stratosphère mais l'ozone est également créé dans la troposphère suite à une réaction chimique</p> <ul style="list-style-type: none"> • sous l'effet d'une lumière solaire intense • entre des substances résultant de la pollution de l'air.
---------------------------	---	---	--

Sources : (GIEC,AR6) ; (Climat.be)

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples de bonnes pratiques que vous avez la possibilité d'ajuster et d'enrichir pour correspondre aux besoins spécifiques de votre OSC.

Catégorie	Mesures
Diagnostic et évaluation régulière	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez des évaluations périodiques pour mesurer l'impact des initiatives, identifier les domaines d'amélioration et ajuster les pratiques en conséquence. • Gardez les factures et les reçus de paiement afin de faire une évaluation de l'évolution de la consommation.
Promouvoir la consommation responsable	Sensibilisez au gaspillage alimentaire et encouragez la consommation consciente.
Sources alimentaires durables	Favorisez l'agriculture biologique, locale et de saison.
Consommation de viande	Encouragez une alimentation à base de plantes, en limitant la viande.
Choix des fournisseurs	Choisissez des fournisseurs locaux et éthiques pour réduire l'empreinte carbone.
Emballages jetables	Minimisez l'utilisation d'emballages jetables, privilégier le réutilisable (en lien avec la gestion des déchets).
Organisation des ateliers	Sensibilisez le personnel aux principes de l'alimentation durable réduire l'empreinte carbone.
Politique d'approvisionnement responsable	Élaborez des directives d'approvisionnement favorisant les produits durables (en lien avec l'achat responsable) privilégier le réutilisable (en lien avec la gestion des déchets).
Gestion des déchets alimentaires	Instaurez des pratiques de compostage pour minimiser les déchets organiques.
Initiatives locales	Soutenez des projets communautaires axés sur l'agriculture durable.
Suivi et Ajustement des Politiques	Établissez un suivi régulier des initiatives, ajustez les politiques en conséquence et communiquez sur les progrès réalisés.

3. La consommation du papier

La consommation de papier et de carton a des implications environnementales significatives tout au long de son cycle de vie, représentant 9,75% de la composition moyenne des déchets ménagers et assimilés en Algérie (AND). Tout d'abord, la production de papier nécessite l'abattage d'arbres, contribuant ainsi à la déforestation et à la perte d'habitats naturels. Les procédés de fabrication du papier, tels que le blanchiment, peuvent libérer des substances chimiques nocives dans l'eau, entraînant la pollution des cours d'eau et des écosystèmes aquatiques. De plus, la consommation d'énergie et d'eau lors du processus de fabrication du papier contribue aux émissions de gaz à effet de serre et à la pression sur les ressources hydriques.

Une fois utilisés, le papier et le carton deviennent des déchets, augmentant la charge des décharges et contribuant à la pollution de l'environnement. La décomposition des déchets de papier dans les décharges produit du méthane. Bien que le recyclage du papier puisse atténuer certains de ces impacts, il consomme également de l'énergie et des ressources. Ainsi, la consommation de papier et de carton entraîne des conséquences significatives sur la biodiversité, les ressources naturelles, la qualité de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre.

L'ajout de l'impact environnemental de l'encre, des toners, des cartouches et de l'impression textile dans le cas des bannières aggrave ces problématiques. Les encres traditionnelles peuvent contenir des composants nocifs, contribuant à la pollution de l'air et de l'eau. Les cartouches, souvent non biodégradables, ajoutent au problème des déchets électroniques. De plus, l'impression textile peut libérer des produits chimiques toxiques, impactant la qualité de l'eau et des sols.

L'empreinte carbone liée à la consommation de papier englobe diverses phases de son cycle de vie, soulignant l'importance de considérer ces aspects dans une perspective environnementale globale. Voici une analyse des principales étapes du cycle de vie du papier et de leurs implications sur l'empreinte carbone :

1. Extraction des matières premières :

La première étape du cycle de vie du papier concerne l'extraction des matières premières, principalement le bois provenant des forêts. Cette phase peut avoir des répercussions significatives sur la biodiversité et l'écosystème forestier. Les pratiques d'exploitation forestière non durables peuvent entraîner une déforestation excessive, contribuant à la perte de couvert forestier, à la dégradation des sols et à la libération de carbone stocké dans les arbres et les sols.

2. Production de la pâte à papier :

La transformation du bois en pâte à papier est une étape énergivore du processus. Les méthodes de production conventionnelles peuvent impliquer l'utilisation intensive d'eau, d'énergie et de produits chimiques. Les émissions de gaz à effet de serre associées à cette phase dépendent largement des pratiques utilisées par l'industrie papetière, certains acteurs adoptant des approches plus durables et éco-efficaces.

3. Fabrication du papier :

La fabrication du papier implique le traitement de la pâte à papier pour créer des feuilles utilisables. Les émissions de gaz à effet de serre sont souvent associées à la consommation d'énergie nécessaire pour alimenter les machines et le processus de séchage. La gestion des déchets et des sous-produits de cette étape est également cruciale pour minimiser l'impact environnemental.

4. Distribution et utilisation :

Le transport du papier depuis le site de production jusqu'aux consommateurs. rices finaux. ajoute une dimension importante à l'empreinte carbone. De plus, l'utilisation du papier dans divers contextes, tels que l'impression et l'emballage, contribue à l'impact environnemental global. La gestion des déchets papier, y compris le recyclage, influence également l'empreinte carbone.

5. Fin de vie et recyclage :

La manière dont le papier est éliminé en fin de vie est cruciale. Si le papier est correctement recyclé, cela contribue à réduire la demande de nouvelles matières premières, économisant ainsi de l'énergie et des ressources. Cependant, la décomposition du papier dans les décharges peut libérer du méthane.

Réduire l'impact environnemental associé à la consommation de papier et aux impressions au sein d'une OSC est une démarche cruciale visant à instaurer des pratiques éco-responsables. Voici quelques bonnes pratiques spécifiquement adaptées à la gestion du papier et des impressions au sein de votre organisation :

Catégorie	Mesures
Diagnostic régulier des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez un diagnostic régulier des pratiques d'utilisation du papier (consommation de papier) et d'impressions pour identifier de nouvelles opportunités de réduction.
Sensibilisation à la réduction des impressions	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisez les membres de la société civile à la réduction de l'usage du papier. • Rappelez les consignes de tri et de recyclage pour encourager la gestion responsable des déchets de papier.
Dématérialisation des documents	<ul style="list-style-type: none"> • Dématérialisez les factures et autres documents administratifs pour réduire la consommation de papier. • Rendez les documents de référence disponibles en ligne (intranet et extranet). • Privilégiez les campagnes de communication, mobilisation, et de financement en ligne plutôt que par courrier postal.
Mise en page éco-responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Choisissez une mise en page favorisant la lecture à l'écran afin de limiter les impressions.
Optimisation de l'impression	<ul style="list-style-type: none"> • Limitez le nombre de pages imprimées en évitant les espaces inutiles et les pages quasi vides. • Densifiez les textes pour réduire la quantité de papier utilisée, sans compromettre la lisibilité. • Configurez les imprimantes pour imprimer automatiquement en recto-verso (impression des deux côtés) par défaut afin de réduire la consommation de papier. • Ajustez les paramètres d'impression pour réduire les marges, permettant ainsi d'obtenir plus de contenu sur chaque page. • Configurez les imprimantes pour utiliser le mode brouillon par défaut, qui utilise moins d'encre pour les impressions de documents internes non officiels. • Choisissez des polices de caractères économes en encre, car certaines polices consomment moins d'encre que d'autres. • Limitez l'impression couleur aux parties du document qui en ont réellement besoin. Utilisez la couleur uniquement pour les éléments essentiels peut réduire considérablement la consommation d'encre. • Dans les réunions, encouragez l'utilisation d'écrans partagés plutôt que la distribution de documents imprimés.
Suivi et Ajustement des Politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Établissez un suivi régulier des initiatives, ajustez les politiques en conséquence et communiquez sur les progrès réalisés.

IMPORTANT

Le débat entre le numérique et le papier en termes d'impact écologique est complexe. La croyance selon laquelle le format numérique est automatiquement plus éco-responsable a été remise en question. Les études récentes, dont celles d'EcolInfo et du CNRS, indiquent que la comparaison dépend de divers paramètres tels que la nature des contenus, le nombre de lecteurs, les méthodes de stockage, et le recyclage du papier.

Il est souligné que prendre une décision écologique pertinente ne se réduit pas à quantifier les émissions de GES, mais nécessite une analyse approfondie du cycle de vie et des effets indirects des deux supports. Il est essentiel d'optimiser les comportements individuels et des entreprises face à l'utilisation du numérique et/ou du papier, en tenant compte des impacts environnementaux. Les choix actuels entre les deux filières dépendent principalement de considérations pratiques, émotionnelles, culturelles et de rentabilité, mais il est crucial d'intégrer les impacts environnementaux dans ces décisions.

4. La consommation de l'eau

Face aux changements climatiques, la région Méditerranéenne est confrontée à des pénuries d'eau. Selon les Nations Unies, l'Algérie est annoncée comme l'un des pays du Sud méditerranéen les plus sévèrement touchés par le stress hydrique entre 2020 et 2030. Actuellement, la disponibilité en eau par habitant.e en Algérie est préoccupante, avec seulement 450 m³/an/hab, bien en deçà du seuil théorique de rareté fixé à 1 000 mètres cubes par an et par habitant.e par la Banque mondiale, soulignant l'impératif d'une action immédiate pour protéger cette ressource vitale.

Le secteur agricole en Algérie se retrouve particulièrement exposé au stress hydrique, engloutissant jusqu'à 70% de la production nationale, selon les chiffres du secteur des ressources en eau. Cette problématique majeure découle de la conjonction de la croissance démographique, de l'urbanisation rapide et des changements climatiques, exacerbant la pression sur des ressources hydriques déjà tendues.

L'intrusion d'eau de mer dans les eaux souterraines et l'épuisement excessif des nappes phréatiques pour l'irrigation de cultures gourmandes en eau, associés à la remontée des eaux due à un pompage excessif, ajoutent des défis considérables. Ces phénomènes contribuent de manière significative à la détérioration des réserves d'eau souterraine, intensifiant ainsi la crise hydrique.

Par ailleurs, l'impact de la sécheresse sur la biodiversité et les écosystèmes, y compris les zones humides, est majeur. Les cours d'eau s'assèchent, mettant en danger les espèces aquatiques, tandis que la désertification menace les terres arables, entraînant la perte de biodiversité et la dégradation des sols. Ainsi, une approche intégrée s'impose, impliquant des solutions durables, une gouvernance efficace de l'eau et une sensibilisation à la préservation de cette ressource cruciale pour garantir un avenir viable face à un stress hydrique croissant.

Parallèlement, la crise hydrique est exacerbée par la pollution de l'eau, y compris des eaux souterraines. Les activités industrielles, les déversements de produits chimiques non réglementés et les pratiques agricoles intensives contribuent à la contamination des ressources en eau.

La désalinisation de l'eau de mer apparaît alors comme une solution face à la rareté d'eau douce, malgré ses défis notables tels qu'un coût énergétique élevé et des impacts environnementaux, notamment la libération de saumure concentrée. Le dessalement d'eau s'impose progressivement comme la solution de premier plan pour faire face au stress hydrique croissant, c'est-à-dire au déséquilibre entre la demande en eau et la quantité disponible.

Cette technique couvre déjà environ 17% des besoins en eau potable à travers l'Algérie, offrant une alternative stratégique pour pallier les pénuries d'eau. Le dessalement de l'eau de mer est devenu une solution de plus en plus essentielle pour de nombreuses régions confrontées à des contraintes hydriques sévères. En utilisant des technologies avancées, ce processus permet de transformer l'eau salée en eau douce, rendant ainsi les ressources hydriques autrefois inaccessibles utilisables pour la consommation humaine et industrielle.

Cependant, cette avancée technologique révèle une réalité énergétique importante. Le processus de dessalement de l'eau de mer est gourmand en énergie, nécessitant des quantités substantielles d'électricité pour alimenter les installations, représentant jusqu'à 50% de leurs coûts de production. Cette dépendance énergétique soulève des préoccupations quant à son impact environnemental et à sa durabilité à long terme, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Le dessalement de l'eau de mer offre une réponse prometteuse aux défis liés à la disponibilité de l'eau, mais son adoption doit être accompagnée d'une réflexion approfondie sur la manière de minimiser son empreinte environnementale. Cela nécessite une approche intégrée qui considère à la fois les besoins en eau croissants et la nécessité impérieuse de préserver notre planète pour les générations futures.

Pour promouvoir une consommation responsable de l'eau, voici quelques initiatives inspirées par des bonnes pratiques existantes :

Catégorie	Mesures
Diagnostic et suivi de consommation	<ul style="list-style-type: none"> • Mettez en place un système de diagnostic régulier pour évaluer les tendances de consommation d'eau (Factures d'eau) et identifier les domaines nécessitant des améliorations.
Sensibilisation des membres de l'OSC aux économies de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Organisez des programmes réguliers de sensibilisation pour informer les membres de l'organisation sur l'importance de la conservation de l'eau et des pratiques durables.
Maintenance écologique des points d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez une maintenance régulière des points d'eau pour prévenir les fuites et réduire les gaspillages.
Équipements sanitaires économes en eau	<ul style="list-style-type: none"> • Optez pour des équipements sanitaires économes, tels que des chasses d'eau à double débit et à forte pression, des robinets à bouton poussoir et à mousseur régulateur de débit, permettant des économies significatives.
Innovation dans l'utilisation des toilettes	<ul style="list-style-type: none"> • Introduisez des solutions innovantes, comme le positionnement d'objets lourds pour réduire le volume de la chasse d'eau, générant une économie de 30 % d'eau.
Campagnes de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Lancez des campagnes de sensibilisation pour encourager des comportements responsables, tels que l'utilisation d'un faible débit, la fermeture des robinets pendant le savonnage, et la limitation du temps d'utilisation de l'eau.
Optimisation de l'usage de l'eau dans la cuisine	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisez l'utilisation d'un lave-vaisselle plutôt que le lavage manuel, en le démarrant uniquement lorsqu'il est plein et en privilégiant le cycle économique.
Gestion écologique des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Évitez les rejets de substances toxiques, huileuses ou grasses avec les eaux usées. • Adoptez des produits d'entretien naturels et biodégradables.
Restriction du Lavage des Véhicules	<ul style="list-style-type: none"> • Interdisez le gaspillage d'eau pour le lavage des véhicules et le lavage des véhicules dans les cours d'eau, adoptant des mesures spécifiques selon les régions.
Adoption d'un régime alimentaire écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragez une alimentation équilibrée et durable, favorisant la consommation de fruits et légumes de saison et la réduction de la consommation de viande, contribuant ainsi à des économies significatives d'eau.
Suivi et ajustement des politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Établissez un suivi régulier des initiatives, ajustez les politiques en conséquence et communiquez sur les progrès réalisés.

5. La gestion des déchets

Fondamentalement, l'approche consiste à minimiser la production de déchets à la source, alignée sur le principe selon **lequel le meilleur déchet est celui qui n'est pas généré**. En intégrant la gestion en fin de vie d'un produit, il est possible d'anticiper et de réduire les impacts environnementaux associés à la gestion des déchets.

Les impacts des déchets dépassent la simple pollution des sols et des eaux. Ils peuvent représenter une source de nuisances olfactives et des risques sanitaires, favoriser la propagation des maladies et entraîner des conséquences néfastes sur la biodiversité. Les déchets plastiques, en particulier, suscitent des inquiétudes mondiales en raison de leur persistance dans l'environnement. Les nanoparticules résultant de la dégradation des plastiques peuvent également affecter la vie aquatique, avec des répercussions potentielles sur la chaîne alimentaire. Leur temps de décomposition varie considérablement selon le matériel, avec les plastiques nécessitant des centaines d'années pour se décomposer, contribuant ainsi à une pollution visuelle durable. Cette pollution visuelle, particulièrement dans les océans, a des conséquences esthétiques, écologiques et économiques, impactant la vie marine et les activités humaines.

A leur fin de vie, les déchets, contribuent aux émissions de gaz à effet de serre (GES), comme souligné par le GIEC. Par exemple, la décomposition anaérobie (en absence d'oxygène) des déchets organiques produit du méthane, un puissant GES. Une gestion inadéquate des déchets peut également causer des problèmes environnementaux graves, avec des lixiviats (ou jus des déchets) contaminant le sol et les eaux souterraines, mettant en péril les écosystèmes locaux.

Une gestion des déchets plus efficace et durable nécessite la promotion de pratiques telles que la réduction à la source, le recyclage, la réutilisation et la sensibilisation du public. Les politiques environnementales globales et les initiatives communautaires sont essentielles pour relever ces défis complexes et assurer un avenir plus durable.

Tableau 1 : Catégories de Déchets et Leur Définition

Catégorie	Mesures
Déchets ménagers et assimilés	Tous déchets issus des ménages ainsi que les déchets similaires provenant des activités industrielles, commerciales, artisanales et autres qui, par leur nature et leur composition, sont assimilables aux déchets ménagers.
Déchet encombrants	Tous déchets issus des ménages qui en raison de leur caractère volumineux ne peuvent être collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés.
Déchets spéciaux	Tous déchets issus des activités industrielles, agricoles, de soins, de services et toutes autres activités qui, en raison de leur nature et de la composition des matières qu'ils contiennent, ne peuvent être collectés, transportés et traités dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes.
Déchets spéciaux dangereux	Tous déchets spéciaux qui, par leurs constituants ou par les caractéristiques des matières nocives qu'ils contiennent, sont susceptibles de nuire à la santé publique et/ou à l'environnement.
Déchets d'activité de soins	Tous déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif ou curatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.
Déchets inertes	Tous déchets provenant notamment de l'exploitation des carrières, des mines, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation, qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique lors de leur mise en décharge, et qui ne sont pas contaminés par des substances dangereuses ou autres éléments générateurs de nuisances, susceptibles de nuire à la santé et/ou à l'environnement.

Source : Loi n° 2001-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets

Réduire l'impact environnemental lié à la gestion des déchets au sein d'une OSC est une démarche essentielle pour promouvoir des pratiques éco-responsables. Voici quelques bonnes pratiques spécifiquement adaptées à la gestion des déchets au sein de votre organisation :

Tableau 2 : Catégories de déchets et mesures à prendre

Catégorie de déchet	Mesures
Évaluation initiale des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluez les méthodes actuelles de gestion des déchets pour identifier les améliorations nécessaires. • Évaluez la quantité générée des déchets (nombre et volume de sacs poubelles générés chaque semaine).
Sensibilisation et formation	<ul style="list-style-type: none"> • Informez sur les bonnes pratiques de gestion des déchets. • Fournissez une formation sur le tri sélectif et les procédures de gestion des déchets. • Encouragez les fournisseurs à adopter des pratiques éco-responsables en matière d'emballage.
Promotion de la réduction des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisez les procédures d'achat pour minimiser la production de déchets. • Réduisez les emballages superflus. • Explorez des options d'achat en vrac pour réduire les emballages individuels. • Encouragez le remplacement des produits jetables par des alternatives durables. • Optez pour des matériaux d'emballage recyclables.
Tri sélectif	<ul style="list-style-type: none"> • Mettez en place des systèmes de tri sélectif pour faciliter la séparation des différents types de déchets.
Encouragement du compostage	<ul style="list-style-type: none"> • Introduisez des programmes de compostage des déchets organiques.
Réduction des déchets électroniques	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragez la réutilisation, la réparation et le recyclage des équipements électroniques obsolètes.
Suivi régulier des performances	<ul style="list-style-type: none"> • Établissez un suivi régulier des initiatives pour évaluer l'efficacité des pratiques de gestion des déchets.
Sensibilisation des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquez activement les membres et les parties prenantes dans la démarche de gestion des déchets.
Collaboration avec des services de récupération des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Établissez des partenariats avec des services de gestion des déchets locaux pour une élimination adéquate et responsable.

<p>Promotion du principe 3RVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragez la mise en œuvre du principe 3RVE (Réduire, Réutiliser, Recycler, Valoriser, Eliminer).
<p>Intégration dans la culture organisationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrez des incitations à la réduction des déchets dans la culture organisationnelle.
<p>Suivi et ajustement des politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissez un suivi régulier des initiatives, ajustez les politiques en conséquence et communiquez sur les progrès réalisés.

IV.

D'AUTRES STRATÉGIES POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

1. La compensation carbone

Il existe une approche permettant de compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) appelée "**compensation carbone**". Elle implique l'absorption des émissions de CO₂ générées par une entité à travers la mise en œuvre de projets visant à réduire, capturer et séquestrer le carbone. Ces projets peuvent être directement gérés par une OSC. **Il est crucial de souligner que toute démarche de compensation doit être précédée par des efforts significatifs de réduction des émissions ou de prévention de nouvelles émissions.**

Au-delà de son impact sur l'accélération de la transition vers une société bas carbone, la compensation carbone présente de multiples avantages. Les retombées positives de ces projets contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, favorisent la biodiversité, améliorent la santé des sols, créent des emplois et améliorent les conditions de vie des communautés locales.

La « compensation » ne signifie en aucun cas un transfert de responsabilité ou un permis de polluer.

Cependant, il est important de noter que la compensation carbone n'est pas une solution finale. La disponibilité des terres pour la plantation d'arbres est limitée, et le temps nécessaire à un arbre pour capturer du carbone se situe entre 30 et 50 ans. De plus, le carbone capturé n'est pas stocké de manière permanente, car un arbre ne peut le faire que pendant une période limitée, généralement entre 100 et 200 ans.

Lors de la mise en œuvre de projets de compensation carbone, il est impératif de prendre en compte divers critères, notamment la législation locale, les réalités pratiques spécifiques à chaque région, et les considérations environnementales et sociales propres au contexte régional. Cela englobe les normes environnementales, les conditions climatiques locales, l'accès à l'eau, la gestion des déchets, le choix d'espèces d'arbres adaptées à l'écosystème et au climat, en évitant l'introduction d'espèces invasives, ainsi que la collaboration avec des OSC appropriées et des spécialistes pour la mise en œuvre des projets.

2. L'achat responsable

La démarche d'achat responsable est une procédure normalisée, définie par **la norme ISO 20400**. Selon cette norme, ***un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possibles sur toute la durée du cycle de vie et qui aspire à réduire le plus possible les impacts négatifs***. Cela implique l'intégration de la dimension "durabilité" dans l'approche traditionnelle des achats, en prenant en compte les critères de qualité, de coût et de délais.

Il est toutefois crucial d'initier des actions pour améliorer les pratiques d'approvisionnement des bureaux en respectant les principes suivants :

- Conduire une analyse approfondie du cycle de vie de chaque produit et service demeure essentiel, évaluant rigoureusement leur empreinte écologique à chaque étape, y compris l'élimination, le recyclage ou la réutilisation. Cette approche permet de prendre des décisions informées pour minimiser l'impact environnemental global.
- Prioriser la rationalisation et la réduction des achats s'avère crucial, en mettant en avant une analyse qualité/prix qui favorise des produits durables, facilement réparables ou pouvant être mis à jour. Cette orientation contribue à soutenir des choix éthiques et durables tout en répondant aux besoins opérationnels.
- L'application des principes des 3RVE (Réduction, Réutilisation, Recyclage, Valorisation Énergétique) est impérative, avec une orientation claire vers l'objectif zéro déchet. Cette démarche vise à minimiser l'empreinte écologique des opérations, promouvant ainsi une gestion responsable des ressources.
- L'intégration de critères éco-responsables dans la politique d'achat et les appels d'offres de l'organisation renforce l'engagement en faveur de pratiques durables. Cette démarche favorise la sélection de fournisseurs partageant des valeurs environnementales et sociales similaires.
- L'évolution progressive vers une politique d'achat responsable (PAR) est nécessaire pour transformer la politique d'achat existante en intégrant progressivement des pratiques plus responsables. Cela implique une révision continue des processus d'achat à la lumière des nouvelles normes et des meilleures pratiques en matière de durabilité.
- Une planification précise des événements est essentielle pour minimiser les gaspillages. En anticipant les besoins avec soin, l'organisation peut réduire son impact environnemental tout en garantissant le succès des événements.
- Favoriser des relations d'affaires vertueuses et transparentes avec des fournisseurs engagés dans des pratiques responsables renforce la chaîne d'approvisionnement durable. Cette approche contribue à créer des partenariats basés sur la confiance et à promouvoir des normes éthiques élevées tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

3. Verdissement des bureaux de l'OSC

Les plantes d'intérieur et d'extérieur offrent de nombreux avantages pour les OSC qui ont un espace pour l'aménagement de paysages. Ces avantages peuvent être liés à la qualité de l'environnement, au bien-être des occupants, à l'image de l'OSC et à la durabilité globale. Voici quelques-uns des avantages spécifiques :

- **Amélioration de la qualité de l'air** : Les plantes sont connues pour absorber certains polluants atmosphériques et émettre de l'oxygène, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air. Cela peut être particulièrement bénéfique dans des environnements de bureau où la qualité de l'air peut être affectée par des composés organiques volatils (COV) provenant de meubles, de produits de nettoyage, etc.
- **Bien-être et productivité** : Les plantes d'intérieur sont associées à une amélioration du bien-être des occupants et peuvent contribuer à une atmosphère plus positive et relaxante. Des études ont suggéré que la présence de plantes dans les espaces de travail peut favoriser la productivité et la concentration.
- **Renforcement de la conscience environnementale** : Lorsque les membres d'une organisation, ou toute communauté, apprennent les noms des espèces et comprennent leurs conditions de vie, cela favorise une conscience plus profonde de l'environnement qui les entoure. Cette connaissance crée un lien plus fort avec la nature et encourage un respect accru pour la diversité biologique.
- **Appréciation de la biodiversité** : En connaissant les noms des espèces et en comprenant leurs conditions de vie, les individus développent une appréciation plus fine de la biodiversité. Ils/elles reconnaissent la richesse des formes de vie qui coexistent dans leur écosystème local, favorisant ainsi une attitude de préservation et de respect envers toutes les formes de vie.
- **Favorise la participation active** : Les membres de l'organisation sont plus susceptibles de s'impliquer dans des projets de conservation, de participer à des efforts de reboisement ou de soutenir des programmes de protection des espèces une fois qu'ils ont une compréhension approfondie des besoins uniques de chaque organisme.
- **Image Positive de l'OSC** : Un espace extérieur bien aménagé avec des plantes peut renforcer l'image d'une OSC en montrant son engagement envers la durabilité, l'esthétique et le bien-être. Cela peut également être perçu comme une démonstration de responsabilité environnementale.
- **Durabilité** : Les plantes peuvent être intégrées dans une approche plus large de durabilité, contribuant à réduire l'empreinte écologique globale de l'organisation. Elles peuvent jouer un rôle dans la gestion de l'eau, la conservation de la biodiversité et la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement.

Dans le choix de plantes d'extérieur, il faut sélectionner des espèces adaptées à des conditions de sécheresse, il est essentiel de privilégier des espèces caractérisées par des adaptations spécifiques leur permettant de prospérer dans des environnements arides. Voici les caractéristiques à rechercher :

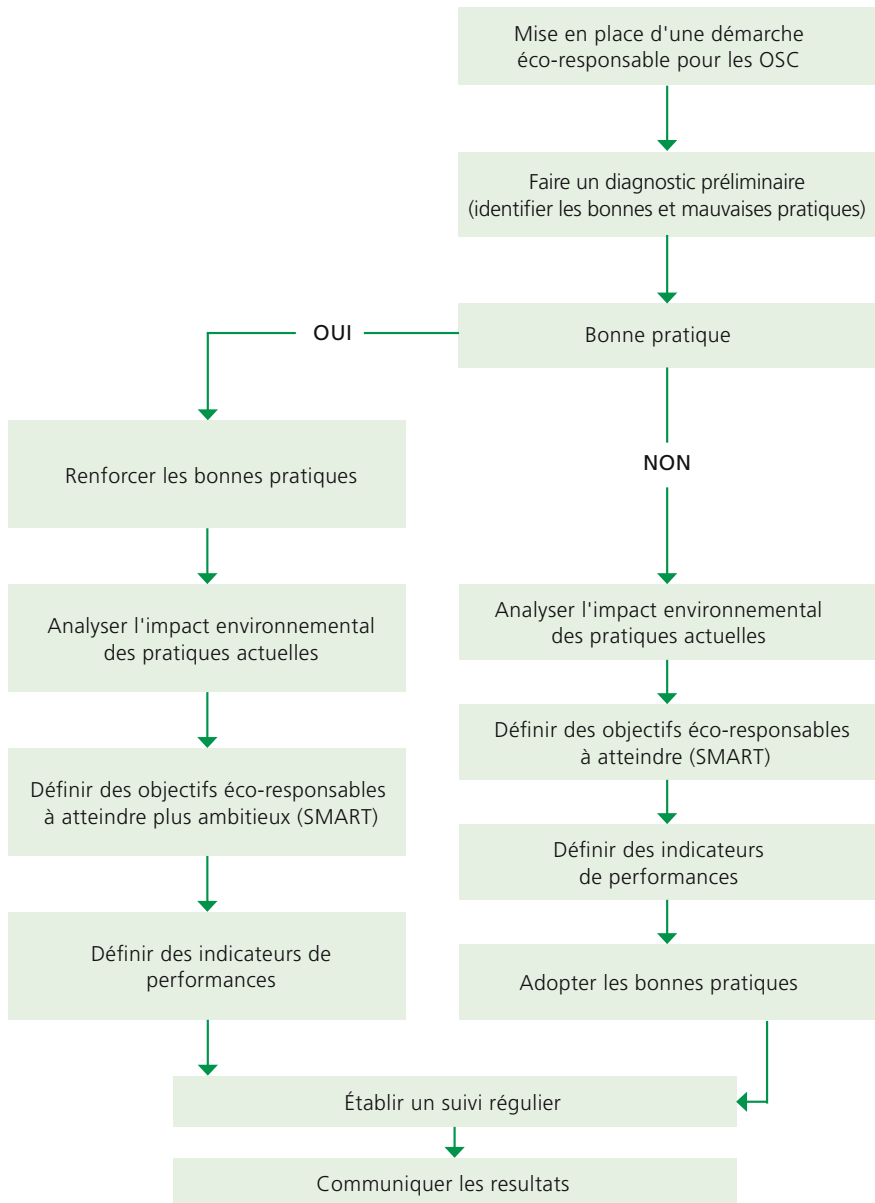
- **Feuillage résistant** : Optez pour des plantes avec un feuillage résistant, souvent caractérisé par des feuilles épaisses, cireuses ou poilues, qui réduisent la perte d'eau par évaporation.
- **Résistance aux températures élevées** : Optez pour des espèces qui tolèrent bien les températures élevées, car les environnements secs peuvent souvent être associés à des climats chauds.
- **Croissance lente** : Les plantes à croissance lente ont souvent besoin de moins d'eau pour maintenir leur vigueur, car elles ne nécessitent pas autant d'énergie pour leur métabolisme.
- **Tolérance aux périodes de sécheresse** : Recherchez des plantes capables de tolérer des périodes de sécheresse prolongée sans montrer de signes de stress importants.
- **Variétés indigènes** : Les plantes indigènes sont généralement bien adaptées aux conditions climatiques locales, y compris la sécheresse. Elles sont souvent mieux adaptées que les espèces exotiques.

Quelles sont les pratiques écoresponsables à adopter lors d'un événement ?

Les événements représentent souvent le point où l'empreinte écologique des organisations connaît une amplification significative. La gestion d'un plus grand nombre de personnes entraîne la nécessité de prévoir davantage de repas, de déplacements, de consommation d'électricité et d'eau, ainsi que la génération accumulée de déchets. Afin de réduire cette empreinte écologique, voici quelques bonnes pratiques à considérer lors de l'organisation d'événements, présentées dans le tableau ci-dessous :

Domaine d'Impact de déchet	Bonnes Pratiques
Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> • Optez pour la visioconférence si les invité.es doivent faire de longs voyages pour des interventions courtes. • Organisez des rencontres dans des lieux centraux facilement accessibles par les transports en commun. • Facilitez le covoiturage ou mettez en place un transport en commun adapté pour les déplacements collectifs. • Évitez d'amener des grands groupes dans les milieux. • Privilégiez des alternatives virtuelles ou des lieux plus adaptés aux grands rassemblements.
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez une planification précise des événements pour éviter les gaspillages. • Proposez des collations bio à base de produits naturels de saison et locaux. • Choisissez un traiteur partageant les mêmes valeurs écologiques.
Consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisez des sources d'énergie renouvelable pour l'alimentation électrique des équipements lors d'événements.
Lieu de l'évènement	<ul style="list-style-type: none"> • Évitez les milieux naturels sensibles. • Privilégiez un lieu accessible à pied de préférence. • Évaluez et minimisez l'impact des bruits forts dans les milieux naturels en limitant les niveaux sonores lors des événements en plein air et en utilisant des équipements de sonorisation respectueux de l'environnement.
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> • Choisissez un établissement éco-responsable qui partage les mêmes valeurs éco-responsables que votre organisation.
Support de communication et goodies	<ul style="list-style-type: none"> • Entre les supports imprimés, les clés USB et les plateformes de partage en ligne, évaluez l'empreinte de chaque option et adaptez selon le besoin. Privilégiez des bannières standard réutilisables pour plusieurs événements. Évitez autant que possible les impressions inutiles. • Proposez des goodies écologiques utiles et biodégradables ou recyclables.
Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Installez une fontaine d'eau et privilégiez les bouteilles en verre si nécessaire. • Privilégiez la vaisselle réutilisable pour les organisations qui organisent fréquemment des événements. • Sensibilisez les participant.es au tri des déchets (proposant des stands de sensibilisation sur le tri des déchets pendant l'évènement).
Faire un bilan carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisez un bilan carbone après l'évènement et compensez les émissions par des projets compensation.

Schéma simplifié pour une démarche éco-responsable des OSC



V.



CONCLUSION

Dans un contexte de changement perpétuel, où les connaissances évoluent sans cesse, il devient impératif de modeler notre comportement selon une démarche éco-responsable. La première étape consiste en un apprentissage continu, permettant de rester en phase avec les évolutions en matière d'écologie. L'écoresponsabilité émerge comme un puissant moteur de transformation au sein des organisations, se positionnant comme un levier essentiel face à des aspirations croissantes pour le développement durable. Elle se révèle non seulement comme un vecteur de progrès, favorisant une gestion plus efficace, mais également comme une contribution à l'amélioration de l'image des organismes volontaires, tout en anticipant les inévitables évolutions législatives en matière de protection de l'environnement.

Les démarches éco-responsables, menées avec méthode et conviction, se convertissent en des instruments de gestion puissants. S'engager dans cette voie revient à reconnaître la nécessité d'ajuster les pratiques de travail et le fonctionnement interne pour relever les défis d'un monde aux ressources limitées, en accord avec les attentes croissantes de l'opinion publique. L'éco-responsabilité ne se limite pas à des gestes isolés, mais représente une préparation proactive pour l'avenir. Ce guide se présente comme une ressource essentielle, offrant une base solide pour orienter les organisations de la société civile vers l'adoption d'une démarche éco-responsable.

Adoptant une approche holistique, le guide aspire à catalyser une transformation comportementale durable, visant à établir les fondements nécessaires pour évoluer d'une démarche éco-responsable à une stratégie à long terme, intégrant cette philosophie dans tous les aspects de la gestion organisationnelle. Reconnaisant que la mise en place d'une démarche éco-responsable doit s'accompagner d'une continue acquisition de connaissances et de pratiques, le guide encourage un suivi régulier de sa mise en œuvre.

En adoptant cette approche éco-responsable, les organisations ne se limitent pas à surmonter les défis actuels, mais jouent un rôle actif dans la construction d'un avenir plus durable et équitable. Chaque initiative en faveur de l'écoresponsabilité devient ainsi une contribution significative à la préservation de notre planète, s'alignant harmonieusement sur les aspirations de la société. C'est ainsi que se trace un chemin vers un monde où la responsabilité envers notre environnement est un principe fondamental, guidant les générations futures vers un avenir prospère et respectueux de la planète que nous partageons.

VI.

ANNEXES

Annexe 01

Exemple de l'application de la méthode SMART pour La mise en place d'objectifs **éco-responsable**.

La mise en place d'objectifs éco-responsable doit suivre une approche **SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini)**. Cela signifie que chaque objectif doit être clairement défini, quantifiable, accessible, réaliste et assorti d'une échéance. Voici un exemple d'un tableau SMART pour illustrer ce concept.

Objectif SMART	Exemple : Réduire la consommation d'énergie des bureaux de 15% d'ici la fin de l'année.
Spécifique (Specific)	Réduire la consommation d'énergie des bureaux.
Mesurable (Measurable)	Réduire de 15% la consommation d'énergie d'ici la fin de l'année.
Mesurable (Measurable)	<ol style="list-style-type: none"> Remplacement des ampoules : Passer à des ampoules LED écoénergétiques pour l'éclairage, qui consomment moins d'électricité tout en offrant une luminosité équivalente. Éteindre les lumières : Encourager les membres de l'OSC à éteindre les lumières lorsqu'ils quittent une pièce inoccupée. Vous pouvez également installer des capteurs de mouvement pour automatiser l'éclairage. Gestion de l'équipement : Vous assurer que les équipements de bureau tels que les ordinateurs, les imprimantes, et les photocopieuses sont éteints en dehors des heures de travail. Contrôle de la température : Réduire la consommation d'électricité liée au chauffage et à la climatisation en maintenant des températures de confort, ni trop élevées ni trop basses, et en utilisant des thermostats programmables. Sensibilisation des employés : Organisation de séances de sensibilisation pour informer les employé.es sur l'importance de réduire la consommation d'électricité et les encourager à adopter des pratiques écoénergétiques.
Réaliste (Realistic)	Disposer des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les mesures.
Temporellement défini (Time-bound)	Atteindre l'objectif d'ici le 31 décembre de cette année.

Annexe 02

Qu'est-ce que les limites planétaires ?



Figure 5 : L'évolution du cadre des limites planétaires. Sous licence CC BY-NC-ND 3.0
(Crédit: Azote pour le Stockholm Resilience Centre, Stockholm University. Basé sur Richardson et al. 2023, Steffen et al. 2015 et Rockström et al. 2009)

Le concept des limites planétaires a été introduit pour la première fois dans la revue *Nature* en 2009. Dans cette évaluation initiale, trois limites étaient déjà dépassées : le changement climatique, la perte rapide de la biodiversité, et les rejets d'azote menaçant les écosystèmes marins. Deux limites demeuraient à quantifier : la pollution chimique, également appelée « nouvelles entités », et les émissions d'aérosols dans l'atmosphère.

Six ans plus tard, dans *Science*, une réévaluation des risques a révélé qu'une nouvelle limite avait été franchie, celle des rejets de phosphates dans l'environnement. La limite sur la biodiversité s'est également complexifiée, tenant compte du rôle spécifique des espèces dans les écosystèmes. En 2022, deux publications ont encore affiné les risques, évaluant pour la première fois la limite des nouvelles entités en janvier et affinant la définition de la limite de la ressource en eau douce en avril, en tenant compte de l'humidité des sols.

1 - Limites Atteintes

- **Changement climatique** : Mesurée par la concentration de CO₂ dans l'atmosphère, la limite de 350 à 450 ppm est dépassée, entraînant l'entrée dans l'Anthropocène.
- **Intégrité de la biosphère** : Évaluant la perte de la diversité biologique, la limite de 10 espèces perdues par an pour 1 million est largement dépassée.
- **Changement d'usage des sols** : Mesuré par la perte de forêts, la limite de conservation de 75% du couvert forestier est moyennement respectée à l'échelle mondiale.
- **Perturbation des cycles biochimiques** : Les rejets de phosphore et d'azote menacent les écosystèmes marins, principalement dus à l'agriculture industrielle.
- **Nouvelles entités introduites** : Cette limite sur la pollution par des substances artificielles est dépassée, avec une production chimique multipliée par 50 depuis 1950.
- **L'utilisation de l'eau douce** : La limite de la consommation annuelle de 4 000 km³ d'eau douce est préservée, mais la limite de l'eau verte (humidité des sols) est dépassée.

2 - Limites en Vue

- **Acidification des océans** : Liée à la concentration de CO₂, cette limite sera dépassée si les émissions se poursuivent.
- **Charge en aérosols atmosphériques** : La combustion des énergies fossiles menace régionalement le climat, mais la limite n'est pas extrapolée à l'échelle globale.

3 - Limite Maintenu à Distance

- **Diminution de la couche d'ozone** : Cette limite, fixant un minimum de concentration d'ozone, est stable depuis quinze ans, avec une tendance à la hausse due à l'interdiction des CFC.

Annexe 03

La formule de calcul de l'empreinte carbone permet d'évaluer la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) émis par une activité, un individu, une entreprise ou un produit. Elle prend en compte les émissions directes et indirectes de CO₂ et autres GES (comme le méthane et le protoxyde d'azote voir pages 33/34), exprimées en équivalent CO₂. **Le calcul de base repose souvent sur la formule suivante :**

$$\text{Empreinte Carbone} = \text{Activité} \times \text{Facteur d'Émission}$$

Ici, l'activité représente une unité mesurable (par exemple, les kilomètres parcourus ou les kWh consommés), tandis que le facteur d'émission correspond à la quantité de CO₂ émise par unité de cette activité.

Par exemple :

$$\text{Empreinte Carbone (Diesel)} = \text{Distance parcourue (km)} \times \text{Facteur d'émission (Diesel)}$$

$$\text{Empreinte Carbone (Essence)} = \text{Distance parcourue (km)} \times \text{Facteur d'émission (Essence)}$$

Les **facteurs d'émission** peuvent provenir des valeurs par défaut du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ou de données nationales spécifiques.

Le facteur d'émission varie d'un pays à l'autre en fonction des sources d'énergie utilisées et des technologies en place. **Par exemple, un kilowattheure d'électricité produit à partir du charbon génère un facteur d'émission bien plus élevé que celui produit à partir du gaz naturel.** En revanche, des pays utilisant principalement des sources d'énergie renouvelables, comme l'hydraulique, ont des facteurs d'émission beaucoup plus bas. Ainsi, l'empreinte carbone d'une même activité peut être significativement différente selon le mix énergétique du pays dans lequel elle est réalisée.

Liens utiles :

- **Calcul de l’empreinte écologique en ligne**
<https://www.footprintcalculator.org/home>
- **Calcul de l’empreinte carbone en ligne**
<https://avenirclimatique.org/calculer-empreinte-carbone/>
- **Calcul de l'empreinte carbone d'un produit de l'UNFCCC**
<https://www.2030calculator.com/>
- **Pour apprendre d’avantage sur les Changements climatiques ; GIEC Rapport de synthèse AR6**
<https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>
- **Pour apprendre d’avantage sur la gestion des déchets et les récupérateurs des déchets en Algérie**
<https://and.dz/>
- **Guide de compostage en Algérie**
<https://and.dz/site/wp-content/uploads/guide-compostage.pdf>
- **Rapport sur la caractérisation des déchets ménagers et assimilés en Algérie**
<https://and.dz/site/wp-content/uploads/caractérisation2019.pdf>
- **Pour apprendre d’avantage sur l’efficacité énergétique et l’économie d’énergie**
<https://aprue.org.dz/index.php/fr/>
- **Plus de ressources sur la bibliothèque numérique du ministère de l’environnement**
<https://www.me.gov.dz/fr/telechargements/>
- **Les textes législatifs et réglementaires relatifs à l’environnement en Algérie.**
<https://www.me.gov.dz/fr/reglementation/>
- **Liste des entreprises de collecte et recyclage des déchets (autres) – Algérie**
<https://dz.kompass.com/a/collecte-et-recyclage-des-dechets-autres/72530/>

- **Objectifs de développement durable en Algérie**
<https://onedd.org/documentation/objectifs-de-developpement-durable/>
- **Exemples des études de cas « constructions durables en Algérie »**
<https://www.construction21.org/algerie/case-studies/#page1:local>
- **Troisième Communication Nationale de l'Algérie à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques**
<https://urlz.fr/tbDX>
- **Rapports d'Actualisation Biennale (BUR). BUR 1. National Inventory Reports (NIR)**
<https://unfccc.int/documents/636691>

IMPRESSION

Friedrich-Ebert-Stiftung | Bureau Algérie
Rue colonne Voirol | 21 rue El Imam El Ghezali | El Mouradia, Alger
<https://algeria.fes.de>

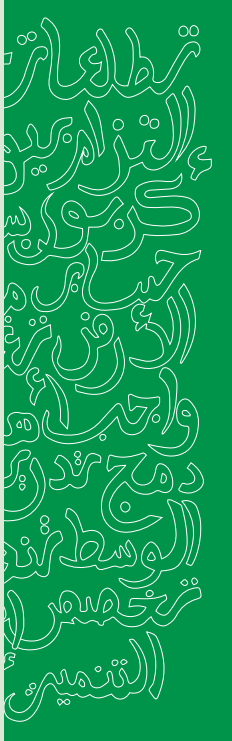
Commande de publications :
info@fes-algeria.org

Version originale, Friedrich-Ebert-Stiftung (2024) :
<https://algeria.fes.de/publications>

Auteure : **Zineb MECHIECHE**
Relecture : **Amel Lafif-Jedidi**
Design et mise en page : **Studio Graphèmes**

L'utilisation commerciale des médias publiés par
la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite
sans autorisation écrite de la FES

ISBN : 978-9931-551-00-3



L'APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

.....

Réponses pratiques à des questions essentielles

.....

- Qu'est-ce que l'éco-responsabilité ?
- Quelles sont les étapes pour mettre en place une démarche éco-responsable ?
- Quelles sont les pistes pour atténuer les impacts environnementaux des activités des OSC ?
- Quelles autres stratégies pour réduire son empreinte écologique ?

.....
Plus d'information sous ce lien :

<https://algeria.fes.de>

.....